

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE COSLÉDAA-LUBE-BOAST DU
21 AVRIL 2026**

Le vingt et un avril deux mille vingt-six, à vingt heures trente le Conseil Municipal de la Commune de Coslédaà-Lube-Boast, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sur la convocation de Monsieur Pascal BOURGUINAT, Maire, affichée et publiée sur le site internet le 7 avril 2026 et transmise par voie électronique le 7 avril 2026, et sous la présidence de ce dernier.

Présents : Pascal BOURGUINAT, Joël OFFICIALDÉGUY, Michel CAMBAYOU, Michel DAVID, Julie DUBOURDIEU, Aline FABRE, Kathleen LOPEZ, Ludovic OLIVA, Julien THURET

Excusé(s) : Sonia PETIT, Marine BELLOCQ

Pouvoir(s) : de Sonia PETIT à Joël OFFICIALDÉGUY

Délibération 2026-28 : Affectation des résultats 2025 – Budget annexe « Locaux Commerciaux »

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2025,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2025

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de :	25 949.56
- Un déficit reporté de :	0.00
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	25 949.56
- Un déficit d'investissement :	25 283.84
- Un déficit des restes à réaliser de :	0.00
Soit un besoin de financement de :	25 283.84

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : (EXCÉDENT)	25 949.56
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	25 283.84
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) :	665.72
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	25 283.84

Membres en exercice : 11

Membres présents : 9 Votants : 10 Pour : 8 Contre : 2 Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Coslédaà-Lube-Boast, le 27 avril 2026

Le Maire,
Pascal BOURGUINAT



(Handwritten signature of Pascal Bourguinat)